



Février 2009

Cher(e) Ami(e),

Dans notre dernière lettre, nous vous avons fait part de nos inquiétudes quant à l'avenir financier de notre association et force est de constater que, malgré la générosité de nombre d'entre vous, nos comptes continuent à gravement nous préoccuper.

### Pourquoi ?

**Pour vous donner des éléments de réponse, nous avons choisi, parmi beaucoup d'autres, quelques unes des actions que nous avons menées depuis notre dernier appel.** Vous pourrez ainsi vous faire une idée des dépenses d'énergie, de temps ...et hélas d'argent que ce type de travail implique. Nous essayerons ensuite d'en tirer ensemble quelques conclusions.

- 2 mini yorks trouvés attachés dans les bois à St-Martin-Vésubie, un mâle et une femelle. La femelle avait la mâchoire fracturée. Elle a été opérée depuis. Agés de 9 ans, ils ont été très bien adoptés ensemble.
- 1 chatte de 15 ans, abandonnée dans une animalerie proche du bureau, qui nous l'a confiée tout de suite.
- « CAMILLE », Shit-Zu de 14 ans, abandonnée parce que la famille venait d'avoir un enfant. Certainement maltraitée en plus chez ces gens là, elle réapprend peu à peu à être heureuse.
- 2 rottweillers attachés à un radiateur dans un studio, sans nourriture. Ils ne pesaient plus que 22 et 25 kilos (au lieu de 55 kilos) lorsque nous les avons enlevés !! Ils ont été retirés avec l'aide de la Police Nationale et nous avons déposé plainte contre l'agent de sécurité à qui ils appartenaient. Un a été adopté, l'autre reste à adopter.
- 1 pékinoise de 15 ans, abandonnée suite à une entrée en maison de retraite et jamais soignée. Nous avons été obligés de lui enlever un œil, car elle était atteinte d'un glaucome très douloureux.
- 1 chat noir maltraité par une bande de jeunes du côté de la prison de Nice, récupéré avec deux pattes fracturées et gangrenées. Il est en soins depuis un mois chez le docteur Lacoste, il va mieux aujourd'hui, il réapprend à marcher peu à peu. Merci

à elle de l'avoir gardé tout ce temps, lui assurant ainsi une qualité de soins et une surveillance journalière.

- Un départ outre-mer. Résultat : 1 femelle bichon de 5 ans et 1 colombe de 20 ans abandonnées. Mises d'abord en familles d'accueil, les deux sont aujourd'hui adoptées.
- Une trentaine de chats libres nourris par un monsieur âgé logé dans un petit studio situé dans une grande maison sur la colline de Saint-Pancrace. Nous devons les faire stériliser. Nous l'avons déjà fait pour quinze d'entre eux, (dont deux, adoptables, ont pu être placés) et ensuite ... les « enlever » car les propriétaires futurs habitants de la maison n'en veulent pas ! Nous vous laissons imaginer le coût et surtout le casse-tête pour nous, car ces chats –nous le savons- seront très vite en danger de mort.
- Plusieurs vieux chiens récupérés en fourrière, nécessitant pour chacun des soins lourds et coûteux.
- Plusieurs chats accidentés, jamais réclamés. En famille d'accueil, opérés et soignés, ils attendent une adoption.
- Nous avons aussi de nombreux chats en pension qui attendent une famille, ainsi que de nombreux chiens à placer dont : 1 westie mâle de 8 ans, 1 golden retriever de 1 an ½, 1 femelle croisée beauceron de 3 ans. Tous les trois sauvés d'une euthanasie certaine.
- Plusieurs abandons de lapins que nous avons récupérés et replacés, non sans difficultés.

**Que conclure ?**

**Pouvions-nous refuser, nous défilier ? Non. Et d'ailleurs, si nous ne faisons pas face, nous conserveriez-vous votre fidélité ? La réponse est non, et vous auriez raison.**

**Si l'on ne respecte pas tous les animaux, si l'on ne soigne pas ou n'opère pas les vieux comme les jeunes, si on ne les secourt pas en quelque endroit qu'ils soient, si l'on n'aide pas des personnes démunies à en nourrir, si l'on ne fait pas tout pour en héberger avant de les faire adopter, si l'on rechigne à les stériliser ... s'appelle-t-on encore « protecteur » ?**

*Bien sûr que non, sans aucun doute. Mais qu'il est difficile de tenir !*

Nous avons des espoirs, nous avons des projets. Nous vous en parlerons quand ils prendront forme.

Nous faisons aussi le maximum pour récolter des fonds à travers nos « opérations caddies », nos dépôts de troncs, nos kermesses, repas, tombolas etc

Nous lançons enfin une campagne de sensibilisation de la population niçoise et de celle des communes environnantes par la diffusion dans un premier temps de 50.000 tracts ciblés sur notre éthique et sur notre action. Nous espérons ainsi recueillir des

dons, des donations et pourquoi pas des legs, lesquels sont de toute évidence la meilleure garantie pour l'avenir d'une association.  
Par ailleurs, comme nous vous l'avons également annoncé, nous envisageons, dans le même but, la conception d'un article de fond qui paraîtra dans Nice-Matin.

*Mais, avant tout, notre première force, c'est vous.*

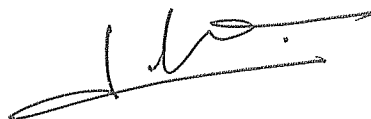
C'est sur vous que nous comptons de façon sûre, sur l'ensemble des points que nous avons évoqués, et nous pouvons vous rencontrer, si vous le souhaitez, pour répondre à toutes questions que vous souhaiterez nous poser quant aux diverses façons de nous aider.

Merci pour votre fidélité.

Avec notre reconnaissance.



Anne-Marie DAVID  
Directrice



Jacques LEBOUCHER  
Président



-----  
**BON DE SOUTIEN**

NOM.....PRENOM.....

Adresse complète

.....  
.....

Soutiens l'œuvre de l'ARPA en versant un don de .....euros.

Chèque à libeller à l'ordre de ARPA et à adresser à :

« Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux »  
10, rue Sorgentino. 06300 Nice.

Petite note d'information supplémentaire :

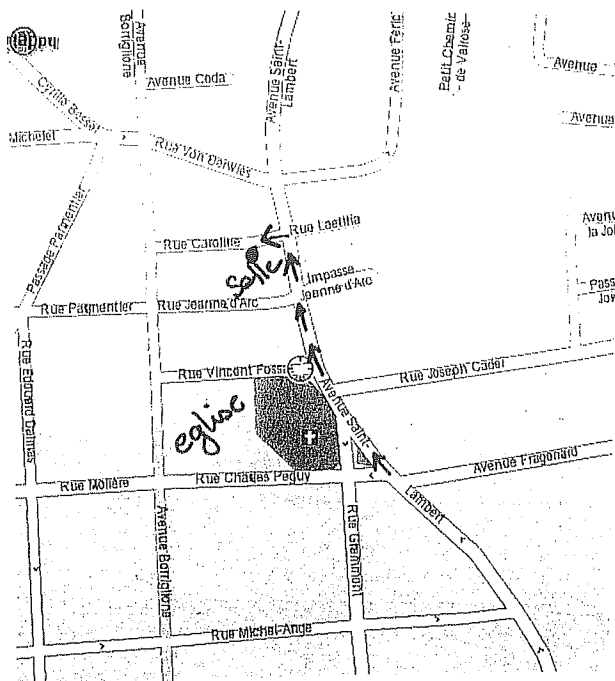
Votre don donne droit à une réduction fiscale. 66% de votre don sont déductibles de vos impôts, à concurrence de 20% de votre revenu imposable. Un seul reçu fiscal (regroupant tous vos dons) vous sera adressé en fin d'année, la loi ne faisant pas obligation de délivrer un reçu fiscal pour chaque don reçu au cours d'une même année. Les donateurs soumis à l'ISF peuvent déduire 75% du versement effectué (dans la limite de 50.000 euros). Reconnue d'utilité publique depuis le 26 juillet 2006, l'ARPA est habilitée à recevoir des legs et des donations, cette reconnaissance lui garantit l'exonération des droits de succession.



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## LE DIMANCHE 15 MARS 2009 :

Grande kermesse-braderie à la Salle Paroissiale de l'église Jeanne d'Arc (Nice Nord) située rue Caroline (2ème rue à gauche après l'église). Possibilité de parking face à l'église (gratuit le dimanche). Voir plan ci-dessous. Buvette et buffet sur place. De bonnes affaires à réaliser.



## LE VENDREDI 20 MARS 2009

A 20 heures, Dîner dansant au Restaurant « LES PALMIERS » à Nice, 1, avenue Henri Dunant à Nice. 29 euros par personne (apéritif, vin et café compris). Possibilité de menu végétarien. Merci d'adresser votre réservation avec le bulletin ci-joint à notre permanence.



### RESERVATION POUR LE REPAS DU VENDREDI 20 MARS 2009 :

*Restaurant «LES PALMIERS »  
1, Avenue Henri Dunant. 06000 NICE*

NOM..... PRENOM.....

Je désire réserver .....repas à 29 euros dont .....repas végétariens.

Je joins ..... euros par chèque à l'ordre de l'A.R.P.A.

Chèque à adresser à : « L'Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux » 10,  
Rue Sorgentino – 06300 NICE